

L'Assemblée Générale de l'Unapei vote en faveur de la radiation de l'association « l'APEI du Boulonnais »

Paris, le 5 juin 2023 – Les membres de l'Assemblée Générale du réseau Unapei, réunis le 26 mai 2023, ont voté à 99,48 % en faveur de la radiation de l'association l'«APEI du Boulonnais» (Boulogne sur mer). Cette décision exceptionnelle est motivée par des manquements graves entrant en conflit avec les valeurs du réseau Unapei, ainsi que les dispositions de sa charte éthique et déontologique : manquements dans le fonctionnement de l'association et dans l'accompagnement des personnes.

« Cette décision, difficile, pour un réseau associatif est nécessaire. Depuis plus de 60 ans, l'Unapei met en application ses valeurs et son engagement au service de l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Les membres qui composent le réseau Unapei se doivent de se mobiliser, chaque jour, pour que toute personne en situation de handicap ait accès à une vie digne et à ses droits » déclare Luc Gateau, Président de l'Unapei.

L'Unapei condamne fermement des manquements graves

Les faits décriés sont en contradiction avec les valeurs d'accompagnement digne et d'accès aux droits du réseau Unapei. Ils s'opposent également aux dispositions de sa Charte éthique et déontologique, à sa vocation et ses engagements.

Dès leur information, l'Unapei et l'Udapei 62 se sont mobilisées pour mettre fin à ces manquements et garantir des solutions pour les personnes accompagnées et leurs familles. L'Agence Régionale de Santé et le Conseil départemental ont été interpellés et une administration provisoire a été demandée par l'Unapei.

Ces manquements graves ont conduit à l'adoption de la radiation à 99,48% lors de l'Assemblée Générale annuelle. Par conséquent, l'Unapei, l'Udapei 62 et l'Unapei Hauts-de-France exigent que l'association l'« APEI du Boulonnais » mette un terme à toute référence au réseau Unapei.

Cette radiation ne doit pas être synonyme de rupture de parcours

Le réseau Unapei s'engage à apporter aux personnes en situation de handicap et aux familles concernées, les soutiens nécessaires pour éviter une rupture de parcours.

L'intérêt général est au cœur des missions de l'Unapei

Garantir le meilleur accompagnement pour les personnes en situation de handicap et leurs familles est au fondement des missions d'intérêt général portées par les associations du réseau Unapei. L'Unapei rappelle également l'engagement quotidien des professionnels qui œuvrent chaque jour à leurs côtés.

A propos de l'Unapei

Mouvement citoyen de 900 000 personnes en situation de handicap, familles, amis, professionnels et bénévoles, l'Unapei œuvre, depuis 60 ans, pour que les personnes en situation de handicap due à des troubles du neuro développement (dont notamment le trouble du développement intellectuel et le trouble du spectre de l'autisme), en situation de handicap psychique ou de polyhandicap accèdent aux mêmes droits que tous. L'Unapei s'engage pour une société solidaire, ouverte à tous et respectueuse des différences et du libre-choix des personnes concernées. Son réseau de 330 associations membres innove sur tous les territoires et construit des solutions d'accompagnement évolutives et adaptées à chaque étape de la vie des personnes en situation de handicap pour agir contre l'isolement et l'exclusion sociale.

<http://www.unapei.org>

CONTACTS PRESSE

Agence Etycom – Aelya Noiret – a.noiret@etycom.fr - 06 52 03 13 47

Unapei – Louise Ravisé - l.ravise@unapei.org - 06 17 27 16 86